



Cinq prisonniers politiques exécutés en Iran



Chirine Alam-Houli

Farzad Kamangar

Ali Heydarian

Farhad Vakili

Mehdi Eslamian

Maryam Radjavi : l'exécution de cinq prisonniers politiques, dont une jeune femme, montre combien le régime redoute d'être renversé par le soulèvement populaire

Dimanche 9 mai, le régime des mollahs a pendu cinq prisonniers politiques : Shirine Alam-Houli, 29 ans, originaire de Makou, au bout de trois ans de prison. Farzad Kamangar, 35 ans, instituteur depuis douze ans, membre du Foyer corporatif des enseignants du Kurdistan d'Iran, après quatre ans de prison. Ali Heidarian et Farhad Vakili, défenseurs des droits de l'homme de la ville de Sanandaj dans le Kurdistan d'Iran, au bout de quatre ans de prison. Mehdi

Eslamian a lui aussi été pendu, accusé de complicité dans un attentat à la bombe à Chiraz pour avoir aidé financièrement son frère cadet Mohsen, pendu à l'âge de 19 ans à Chiraz le 10 avril 2009. Ces détenus qui avaient dû endurer la torture et des conditions insoutenables d'emprisonnement, avaient tous été soumis à de terribles pressions afin de participer à des shows télévisés pour des aveux forcés et des demandes de grâce.

Suite page 2



Lundi 10 mai, manifestation spontanée des étudiants de l'université Melli de Téhéran contre la venue impromptue d'Ahmadinejad, accueilli aux cris de "Mort au dictateur", "Dictateur dehors" et "Les étudiants préfèrent la mort à l'humiliation".

Troubles et manifestations dans le Kurdistan d'Iran contre ces exécutions

Lire page 2

Nouvelles intrigues du régime iranien contre la Cité d'Achraf

Lire page 4

Agent du Vevak installant des haut-parleurs très puissants à l'entrée d'Achraf pour déverser nuit et jour insultes et provocations



Maryam Radjavi condamne les exécutions politiques

Suite de la page 1

Ces exécutions surviennent alors que les organisations de défense des droits de l'homme, comme Amnesty International, avaient à plusieurs reprises appelé à les bloquer, en particulier celle de Farzad Kamangar.

Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, a estimé que l'exécution criminelle de ces cinq prisonniers politiques, dont une jeune femme, reflète la fragilité du régime des mollahs face à la colère populaire. Selon elle, cela montre aussi combien le régime redoute le développement du soulèvement courageux du peuple iranien pour renverser le système du guide suprême.

A la suite de l'insurrection téméraire des salariés et des travailleurs le 1er Mai, a-t-elle dit, et à l'approche de l'anniversaire du soulèvement, le régime des mollahs cherche à intensifier le climat de terreur : il multiplie les exécutions à travers le pays, dresse des potences sur les places publiques et recourt à des rafles de femmes et de jeunes et à diverses formes de répression. Non seulement ces crimes ne pourront sauver le fascisme religieux, mais ils renforceront le peuple iranien dans sa détermination à instaurer la liberté et la démocratie en Iran.

Maryam Radjavi a appelé le Secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité et le Haut commissariat aux droits de l'homme à condamner ce crime ignoble. La communauté internationale, a-t-elle souligné, se trouve face à une épreuve périlleuse : Soit le silence face à la dictature la plus sanglante de l'ère contemporaine, soit la mise en place d'une politique de fermeté subordonnant les relations économiques et politiques avec ce régime à l'arrêt des exécutions, des tortures et des exactions.

Colère au Kurdistan

Le 9 mai, la population en colère de Kamiaran dans le Kurdistan est descendu dans la rue pour protester contre l'exécution de Farzad Kamangar, prisonnier politique et instituteur local bien connu.

Le 13 mai, les provinces du Kurdistan et d'Azerbaïdjan de l'ouest, notamment les villes de Sanandaj, Boukan, Saghez, Marivan, Mahabad, Piranchahr, Bidjar, Makou, Chonou et Divandareh, ont été le théâtre de grèves contre la pendaison des cinq prisonniers politiques.

A Piranchahr, la population est descendue dans la rue et a affronté les forces de sécurité. Elle protestait contre les pendaisons et la délocalisation du bazar frontalier. Les manifestants ont incendié les véhicules de sécurité et rossé le gouverneur et le député local.

A Dehgolan, c'est aux cris de slogans hostiles au pouvoir, que la jeunesse courageuse a lancé une manifestation. Des heurts ont éclaté avec les agents qui ont chargé le cortège. Pour empêcher la manifestation de se développer, les agents ont tiré sur la foule.



A Kamiaran, les habitants protestent contre l'exécution de Farzad Kamangar

A Boukan, la place principale et de très nombreuses rues débordaient de forces de sécurité pour empêcher toute protestation.

A Kamiaran et Marivan tous les magasins étaient fermés et en grève. La plupart des enfants ne sont pas allés en cours et les écoles étaient pratiquement vides.

A Sanandaj, tous les commerces de la place Enghelab, des centres commerciaux et du bazar couvert étaient fermés et en grève.

L'Iran pend un "petit poisson"

The Washington Times

11 mai - Editorial (extraits)

Le crime de M. Kamangar était d'être Kurde. Il enseignait dans une école primaire de la ville de Kamiaran, dans le nord-ouest de l'Iran, où il était membre de l'Union des enseignants du Kurdistan et écrivait pour diverses publications clandestines des droits de l'homme. Il enseignait secrètement à ses élèves la langue kurde interdite et leur racontait leur culture et leur histoire. Il a été arrêté en juillet 2006 et soumis à des passages à tabac, des coups de fouet, des chocs électriques, la malnutrition, la privation de sommeil, l'isolement dans le froid et des cellules sordides (...) M. Kamangar a eu un procès de cinq minutes en février 2008. Son avocat, Khalil Bahramian, a déclaré au téléphone au Washington Times depuis l'Iran l'an dernier qu'il n'y avait « absolument aucune preuve contre Farzad le reliant à un groupe ou une activité terroriste » (...)

Dans sa dernière lettre de la prison, M. Kamangar racontait l'histoire iranienne du « petit poisson noir », écrit en 1967 par l'enseignant opposant Samad Behrangui, retraçant l'histoire d'un petit poisson qui défie les règles de sa communauté pour s'engager dans un voyage à la découverte de la mer. Grâce à de nombreuses aventures, le petit poisson noir trouve la liberté, mais aussi



Farzad Kamangar et sa classe

une mort prématurée. « Est-il possible d'être enseignant et ne pas montrer le chemin vers la mer aux petits poissons du pays ? » écrit-il. « Est-il possible de porter le lourd fardeau d'être enseignant et responsable de semer les graines de la connaissance et cependant de se taire ? Est-il possible de voir la gorge serrée des élèves et leurs visages malingres et sous-alimentés et de se taire ? ... Je ne peux imaginer voir la douleur et la pauvreté du peuple de cette terre et ne pas donner notre cœur à la rivière et la mer, et au flot grondant. » M. Kamangar a écrit : « Le petit poisson nageait tranquillement dans la mer et pensait : affronter la mort ne m'est pas difficile et je ne le regrette pas. »

Chirine Alam-Houli raconte son calvaire

Depuis la prison d'Evine, Chirine raconte dans une lettre le 18 janvier 2010, les tortures qu'elle a subies aux mains des gardiens de la révolution

«C'est en février 2008 que j'ai été arrêtée à Téhéran par des agents de sécurité et des agents en civil, qui m'ont directement emmenée au siège des gardiens de la révolution. Dès mon arrivée, et avant toute question ou la moindre réponse, ils se sont mis à me frapper.

J'ai passé en tout 25 jours chez les gardiens de la révolution, dont 22 jours en grève de la faim. Pendant tout ce temps j'ai été torturée physiquement et psychologiquement. J'étais interrogée par des hommes qui m'attachaient à un lit avec des menottes. Ils me frappaient au visage, sur la tête, sur tout le corps et la plante de pieds à coups de bâton électrique, de câble, de poings et de pieds. A cette époque, je comprenais à peine le persan. Quand leurs questions restaient sans réponse, à nouveau une avalanche de coups s'abattait jusqu'à ce que je perde connaissance. Une fois, un médecin est venu me soigner, et sous l'effet des coups, j'étais à demi évanouie. Le docteur a dit à l'interrogateur de m'emmener à l'hôpital. L'interrogateur a demandé «pourquoi faut-il aller à l'hôpital, on peut pas la soigner ici ? » Le docteur a répondu : « je ne parle pas de la soigner. Moi à l'hôpital, ce que je peux faire pour vous, c'est que la fille se mette à parler comme un perroquet. »

J'étais interrogée par des hommes qui m'attachaient à un lit avec des menottes. Ils me frappaient au visage, sur la tête, sur tout le corps et la plante de pieds à coups de bâton électrique, de câble, de poings et de pieds.

Le lendemain, les yeux bandés et les menottes aux mains, ils m'ont emmenée à l'hôpital. Le docteur m'a allongée sur un lit et m'a fait une piqure. J'ai perdu tout contrôle et je leur ai dit tout ce qu'ils voulaient savoir, pendant qu'il me filmait. Quand je suis revenue à moi, j'ai demandé où j'étais et j'ai compris que j'étais encore sur le lit d'hôpital et ils m'ont ramenée en cellule.

Mais c'est comme si ça ne suffisait pas pour l'interrogateur et il voulait que je souffre davantage.

Un jour, assise les yeux bandés sur une chaise, j'étais interrogée. L'interrogateur a éteint sa cigarette sur mon bras. Une autre fois, il m'avait tellement écrasé le pied avec ses chaussures que mon ongle est devenu noir et qu'il est tombé. Une autre fois ils m'ont gardée debout toute une journée, sans me poser la moindre question, les interrogateurs restant assis à faire des mots croisés. Bref, ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient.

Quand je suis rentrée de l'hôpital, ils ont décidé de me transférer à la section 209 (de la prison d'Evine). Mais à cause de mon état de santé et parce que je ne pouvais même pas marcher, la 209 ne m'a pas acceptée et ils m'ont gardée toute une journée dans cet état devant la porte de la section, avant finalement de m'emmener à



Chirine Alam-Houli, exécutée à 29 ans

l'infirmerie.

Je ne distinguais plus le jour de la nuit. Je ne me souviens plus combien de jours je suis restée à l'infirmerie générale d'Evine avant que mes blessures n'aillent un peu mieux. Puis j'ai été transférée à la 209 et les interrogatoires ont repris.

La 209 avait des techniques et des méthodes d'interrogatoire bien à elle, et progressait, comme ils disaient, avec une politique du chaud et du froid. D'abord un interrogateur violent entraînait. Il me mettait la pression, me torturait et me menaçait et il disait qu'il se fichait des lois et qu'il pouvait me faire tout ce qu'il voulait. Puis un interrogateur gentil entraînait qui le suppliait d'arrêter. Il m'offrait une cigarette, puis répétait les questions, et tout recommençait à zéro."



Farhad Vakili, ici avec sa fille cadette, défenseur des droits de l'homme, originaire de Sanandaj dans le Kurdistan d'Iran. Il a été exécuté après quatre ans de prison.

Condamnations internationales

L'exécution des cinq prisonniers politiques a suscité une vague de condamnations dans le monde de partis politiques, gouvernements, et organisations de défense des droits humains. De nombreuses manifestations ont eu lieu en Europe, au Canada jusque dans le Kurdistan d'Irak et de Turquie, ainsi qu'en Afghanistan pour dénoncer les crimes du régime iranien.

L'Union européenne "condamne vigoureusement les exécutions de Shirin Alam-Houli, Farzad Kamangar, Ali Haydarian, Farhad Vakili et de Mehdi Eslamian, qui ont eu lieu le 9 mai 2010 à la prison d'Evine, en Iran. L'Union européenne est profondément préoccupée par les condamnations à la peine de mort qui sont prononcées de manière répétée en Iran".

L'Internationale de l'Éducation s'est dit

"profondément choquée d'apprendre que l'enseignant iranien syndicaliste Farzad Kamangar" faisait partie des victimes.

Amnesty International "condamne ces exécutions, qui ont été appliquées sans aucun avertissement. Malgré la gravité des accusations, les cinq personnes se sont vu refuser le droit à des procès équitables. Trois d'entre elles ont été torturées, et deux forcées de faire des « aveux » sous la contrainte."

En France, le parti Communiste, les Verts, la CGT et le Parti Socialiste ont condamné ces crimes. Le PS estime que "la justice iranienne a montré une nouvelle fois qu'elle était uniquement au service du pouvoir et qu'elle n'hésitait pas à recourir à la peine de mort pour servir les oppresseurs."

Nouvelles intrigues du Vevak pour maintenir des agents devant l'entrée d'Achraf

La collaboration des militaires irakiens avec ces agents viole les traités internationaux et peut donner lieu à des poursuites devant une cour de justice internationale

Le ministère iranien du Renseignement (le Vevak) et la force terroriste Qods, ont ramené le 11 mai devant Achraf les agents qu'ils avaient récemment envoyés à Bagdad pour recevoir des instructions, dotés de nouveaux équipements comme des pancartes et de nouveaux haut-parleurs.

Le même jour, les militaires irakiens, apparemment chargés de la protection d'Achraf, ont ouvert les portes du camp et aidé ces agents à installer les grandes pancartes que le Vevak venait d'envoyer de Téhéran sur les grilles du portail. Les vidéos et les photos des soldats irakiens en train d'installer ces pancartes, où sont inscrits des slogans et des mots insultants et provocateurs, sont disponibles. Selon les informations reçues de l'intérieur du régime, il est prévu que les agents installent 10 haut-parleurs, afin de pratiquer leurs tortures psychologiques contre Achraf avec un total de 27 haut-parleurs.

Le fascisme religieux au pouvoir en Iran poursuit cette campagne ignoble depuis quatre mois. Il se retrouve cependant confronté à la détermination des résidents et

Hauts parleurs et panneaux de propagande installés sur le portail d'entrée d'Achraf par les agents du Vevak et les militaires irakiens pour accentuer la guerre psychologique contre les résidents



à l'indignation que soulève cette campagne dans l'opinion publique iranienne et internationale, ce qui ne manque pas de l'exécuter et de déprimer au plus haut point. Les sources de l'intérieur du régime soulignent dans leurs réunions internes n'avoir atteint aucun des objectifs fixés.

Considérant que les démarches systématiques de tortures et de guerre psychologique contre les résidents d'Achraf et la préparation du terrain à leur massacre constituent des violations flagrantes des conventions

internationales, notamment de la 4^e Convention de Genève, et relèvent du crime contre l'humanité, la Résistance iranienne met en garde les autorités irakiennes du bureau du Premier ministre et les militaires irakiens que leurs agissements sont passibles de poursuites devant la justice internationale. Il est bon de rappeler que la justice espagnole a ouvert une enquête judiciaire contre des autorités irakiennes pour le massacre des résidents d'Achraf en juillet 2009 et violation de la 4^e Convention de Genève.

Le régime des mollahs élabore des plans contre Achraf

Selon des informations de l'intérieur du régime des mollahs, la force terroriste Qods et le ministère du Renseignement, épaulés par le gouvernement irakien, préparent de nouveaux plans contre Achraf, par le biais d'agents irakiens :

1- La force Qods a chargé Jafar Sadeqh Al-Hosseini, un des chefs du 9^e Badr, n°2 du conseil suprême islamique de la province de Diyala et vice-président du conseil régional de Diyala, de coordonner les actions des agents irakiens des mollahs contre Achraf. Son oncle et son gendre, Abou-Ali Al-Zoheiri, adjoint de la ministre des droits de l'homme, et Ali Al-Hosseini, tous deux membres de Badr et du Conseil suprême,

Enlèvements, campagne de dénigrement et faux dossiers judiciaires seront exploités par le Vevak contre Achraf

travaillent étroitement avec lui dans ce domaine. Ali Al-Hosseini a longtemps séjourné en Iran d'où il vient d'arriver à Diyala.

2- Selon le plan de la force Qods, il est prévu qu'Abou-Ali al-Zoheiri ouvre un centre des droits de l'homme dans la ville de Khalis. Le but est d'organiser les activités des agents contre Achraf.

3- «Enlever un commandant d'Achraf» et organiser un battage médiatique autour. «Semer la méfiance dans les rangs des Moudjahidines du peuple pour séparer les commandants des autres éléments d'Achraf».

4- Propagation de mensonges comme celui prétendant que deux des 36

membres de l'OMPI pris en otage lors de l'attaque des 28 et 29 juillet ont fui d'Achraf et qu'ils se trouvent à présent auprès du gouvernement irakien pour être rendus à leur famille.

5- Dépôt de plainte par les agents du Vevak contre les responsables de l'OMPI les accusant de garder de force leurs enfants dans la prison d'Achraf et demande pour les faire arrêter dans le cadre de la loi de la lutte contre le terrorisme. Activer les plaintes fabriquées contre les résidents d'Achraf. Ces plaintes consistent à faire faussement valoir que les terrains d'Achraf auraient appartenu à des propriétaires privés, et qu'ils auraient été volés par les Moudjahidine.